

Licence d'éco-finance et de gestion
Microéconomie, L2S3

Cours 4 :
**La concurrence pure et
parfaite à long terme**

Rappel des définitions de La pure concurrence

1. L'atomicité des acteurs.

- Chacune des entreprises fait face à un grand nombre de concurrents directs pour ses produits.
- **Chaque entreprise ne vend qu'une petite proportion de la quantité totale offerte sur le marché de sorte que ses décisions n'ont aucun impact sur le prix du marché.**
- Les entreprises considèrent le prix du marché comme donné – elles sont **preneurs de prix (*price takers*)**.
- **Chaque consommateur n'achète qu'une petite proportion de la quantité totale offerte sur le marché de sorte que ses décisions n'ont aucun impact sur le prix du marché.**

Rappel des définitions de La pure concurrence

1. L'homogénéité des produits.

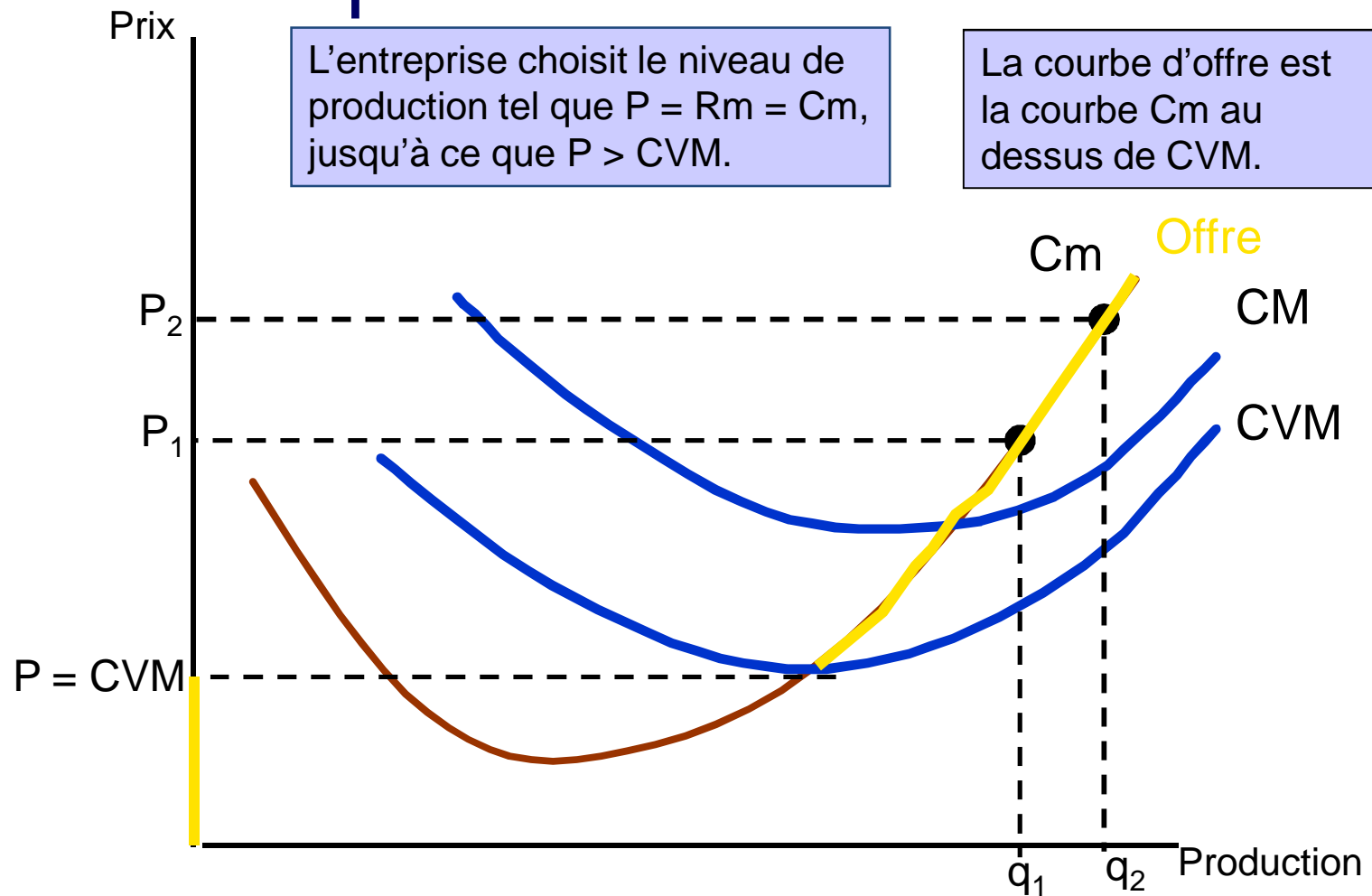
- **Les produits de toutes les entreprises sur un marché sont parfaitement substituables.**
- La qualité et les caractéristiques des produits sont relativement homogènes.
- Exemple : produits agricoles, pétrole, cuivre, acier...
- Lorsque les biens sont hétérogènes, comme les produits de marque, les entreprises peuvent les vendre plus cher car ils sont perçus comme des produits de meilleure qualité.

Rappel des définitions de La pure concurrence

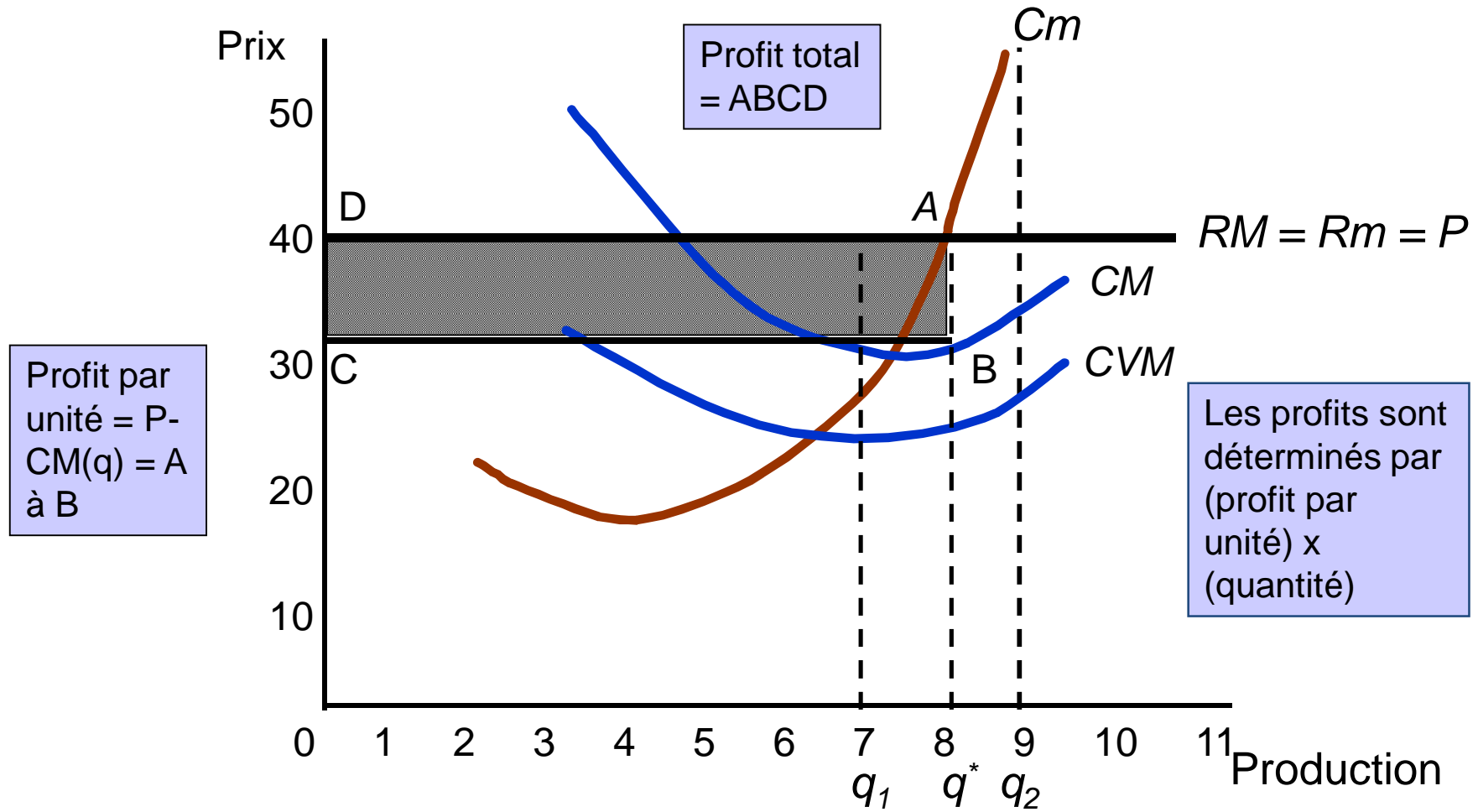
3. La libre entrée et sortie sur le marché.

- Il n'y a pas de coût particulier qui rende difficile l'entrée sur le marché pour une nouvelle entreprise ou la sortie de cette dernière si elle ne peut pas faire de profit.
- Les consommateurs peuvent facilement se fournir auprès d'une autre entreprise si nécessaire.
- **Les entreprises peuvent librement entrer sur un marché ou sortir d'un marché concurrentiel.**
 - Ce n'est pas le cas des compagnies pharmaceutiques à cause des coûts élevés de recherche & développement.

La courbe d'offre de court terme d'une entreprise concurrentielle



Les profits de court terme d'une entreprise concurrentielle



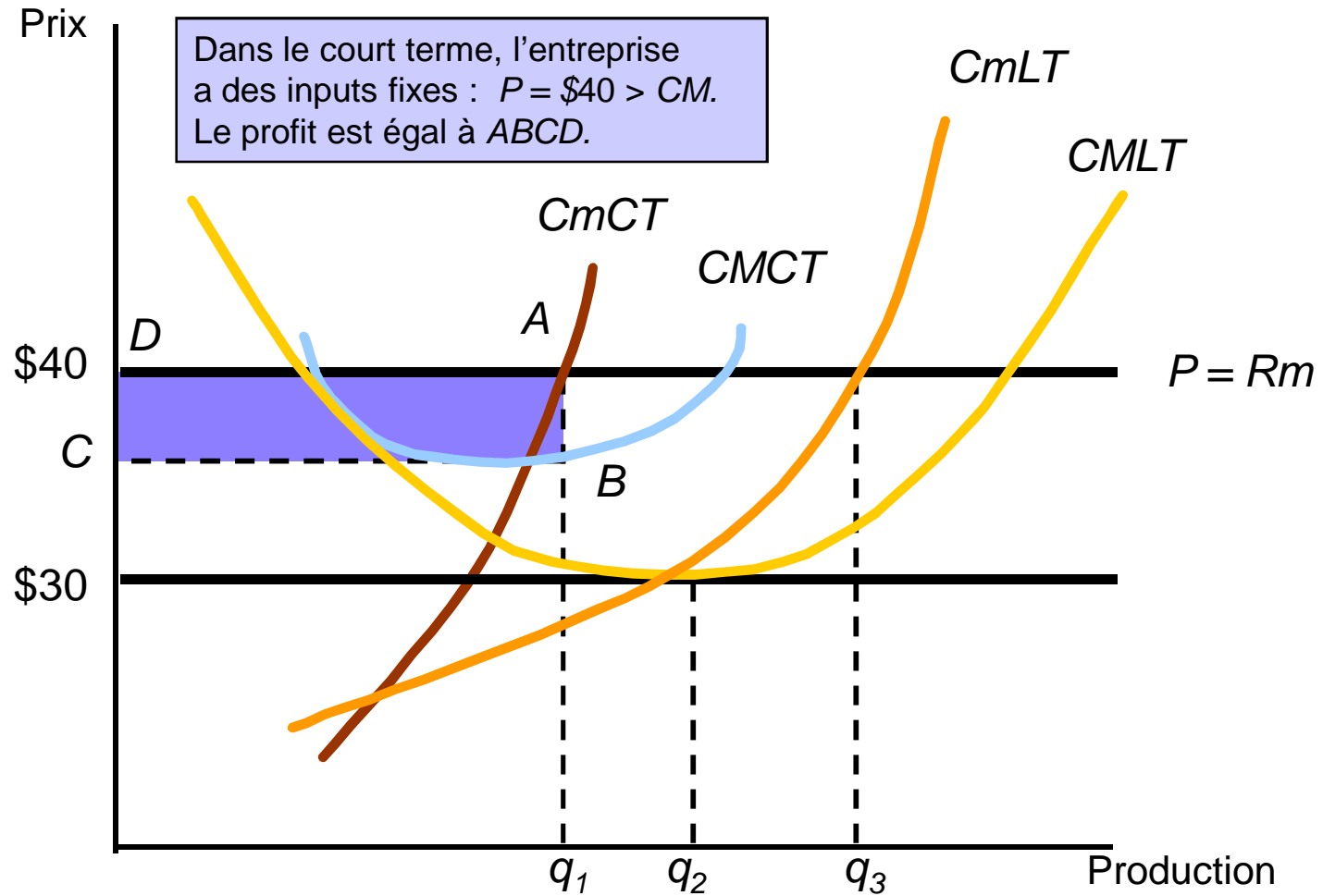
Le choix de la production à long terme

- À court terme, il y a au moins un facteur de production fixe.
 - En fonction du temps disponible, cela peut limiter la capacité de l'entreprise à adapter son processus de production.
- À long terme, au contraire, l'entreprise peut faire varier tous ses facteurs, y compris la taille de son usine.
- On suppose encore libre entrée et libre sortie.
 - Pas de restrictions légales ni de coûts spéciaux.

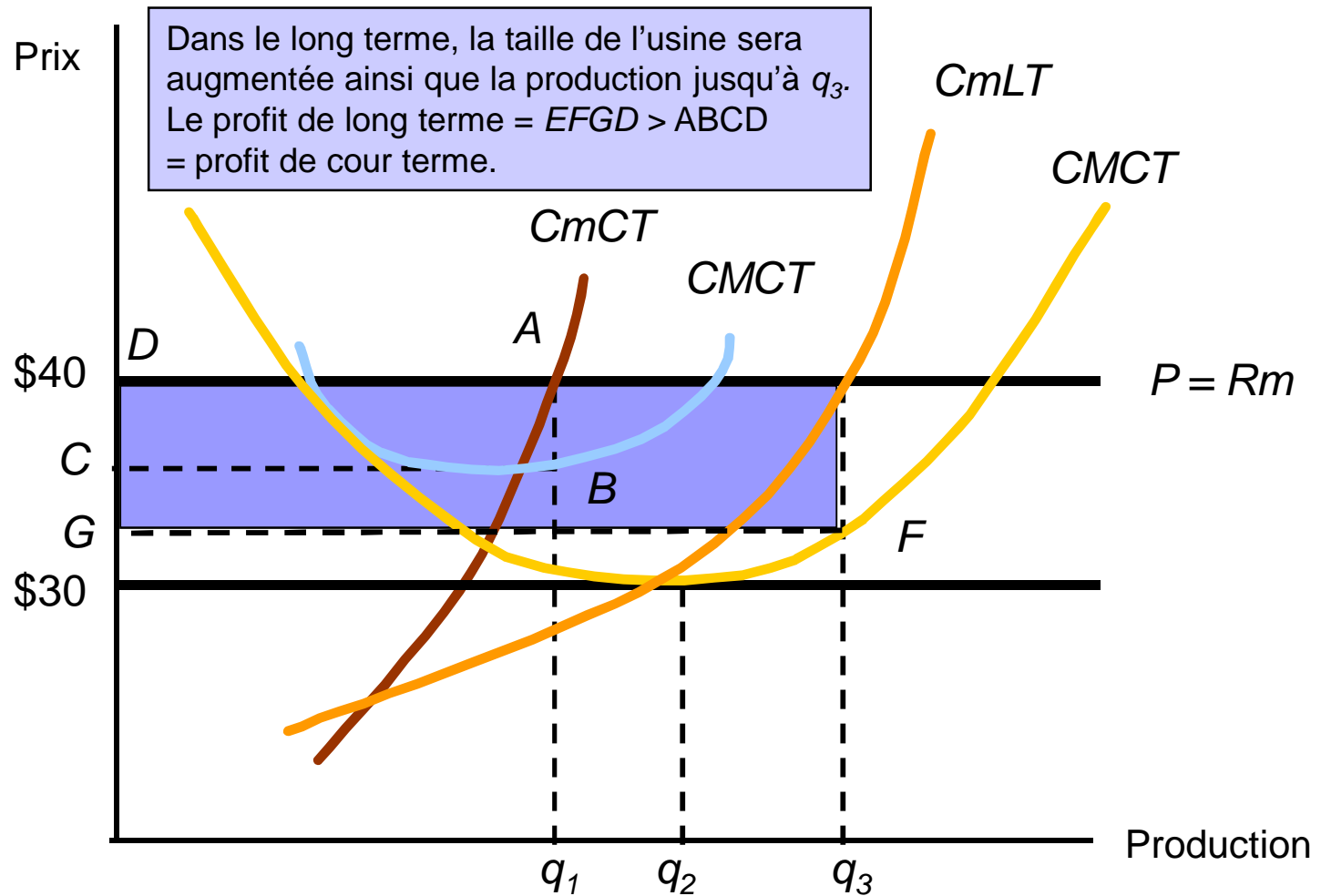
Le choix de la production à long terme

- Comme à court terme, une entreprise fait face à une courbe de demande horizontale (*price taker*).
- La courbe de coût moyen de court terme (CMCT) et la courbe de coût marginal de court terme (CmCT) sont suffisamment basses pour que l'entreprise fasse un profit positif (ABCD).
- La courbe de coût moyen de long terme (CMLT) reflète la présence :
 - d'économies d'échelle jusqu'au point q_2 ;
 - de déséconomies d'échelle après le point q_2 .

Le choix de la production à long terme



Le choix de la production à long terme



L'offre concurrentielle de long terme

- Pour qu'un équilibre apparaisse à long terme, les entreprises ne doivent pas avoir intérêt à entrer ou à sortir du marché.
- On peut alors relier le profit économique aux incitations à entrer ou à sortir du marché.
- Il est important de distinguer le profit comptable et le profit économique.

L'offre concurrentielle de long terme

- Le **profit comptable** est la différence entre les recettes de l'entreprise et ses dépenses directes (en salaires, matières premières, intérêts d'emprunt et dépréciation du capital).
- Le **profit économique** est la différence entre les recettes de l'entreprise et ses dépenses directes ET indirectes (au total, les coûts d'opportunité).

L'offre concurrentielle de long terme

- Supposons qu'une entreprise utilise les facteurs travail (L) et capital (K) et que son capital ait été acheté.
- **Profit comptable : $\pi = R - wL$**
- **Profit économique : $\pi = R - wL - rK$**
 - wL = coût du travail.
 - rK = coût d'opportunité du capital.

L'offre concurrentielle de long terme

- Le profit économique nul :
 - Une entreprise perçoit un retour (rendement) normal (concurrentiel) sur cet investissement.
 - Le **rendement normal** (qui fait partie du coût d'usage du capital physique) est le coût d'opportunité de l'utilisation des fonds de l'entreprise pour acquérir du capital physique plutôt que les investir ailleurs.
 - **Sur les marchés concurrentiels, les profits économiques sont nuls dans le long terme.**

L'offre concurrentielle de long terme

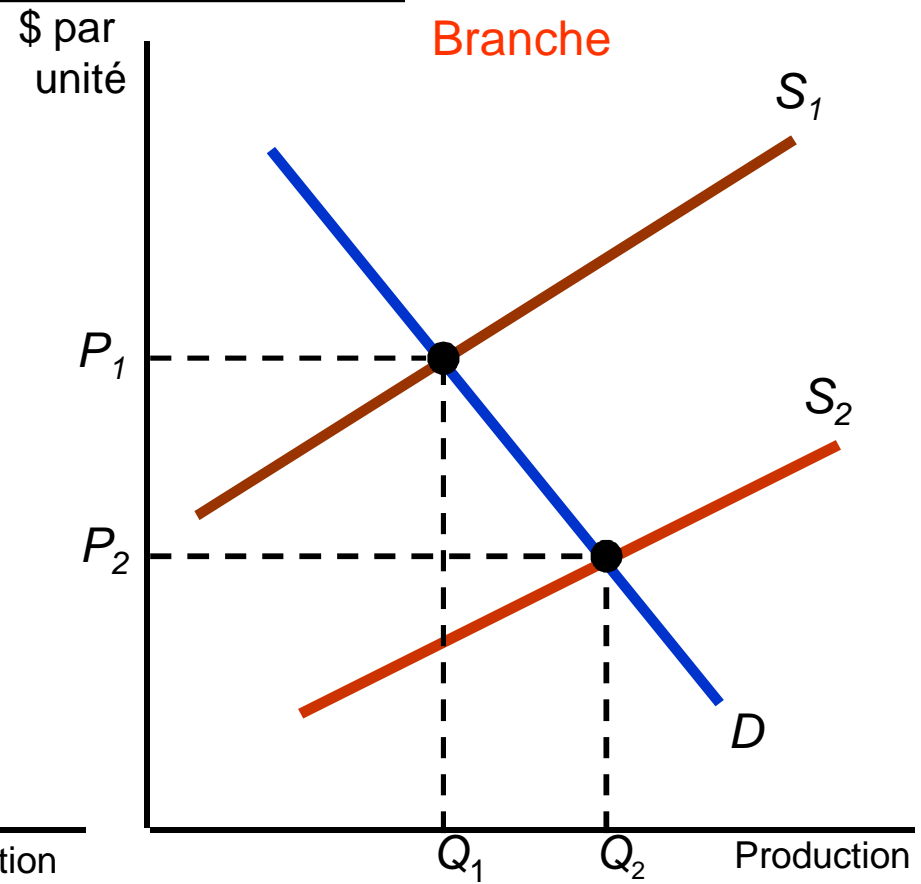
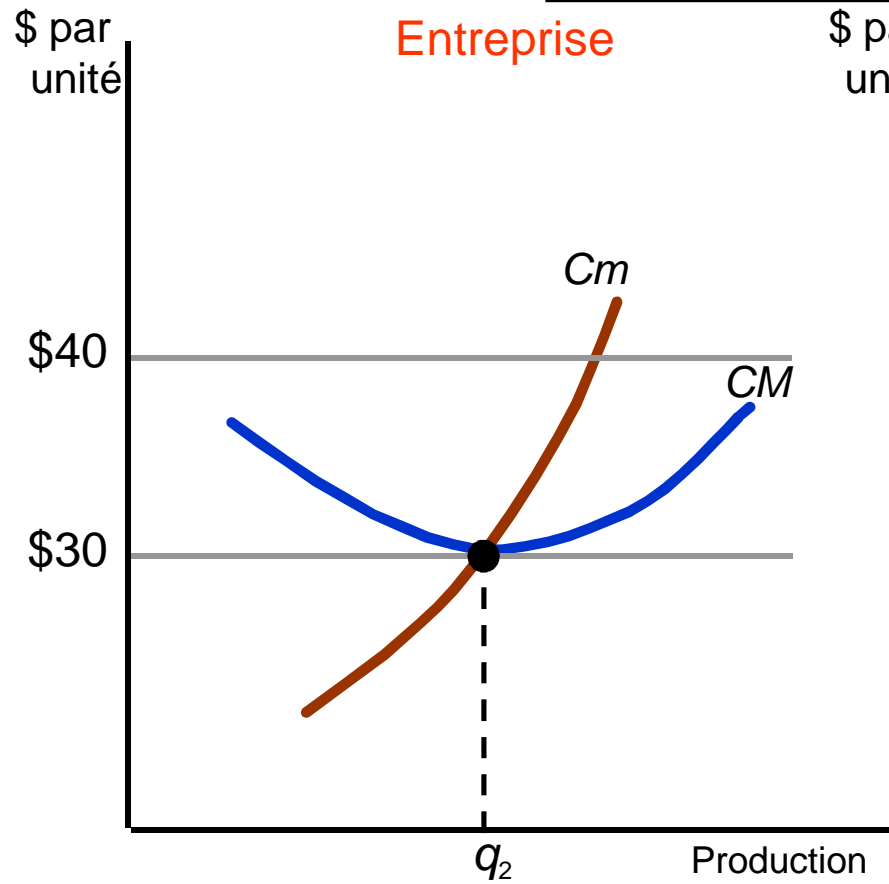
- Le profit économique nul :
 - Si $R > wL + rk$, $\pi > 0$
 - Si $R = wL + rk$, $\pi = 0$... mais l'entreprise perçoit un rendement normal dans le long terme : le secteur est concurrentiel.
 - Si $R < wL + rk$, $\pi < 0$... et l'entreprise devrait fermer dans le long terme.

L'offre concurrentielle de long terme

- L'entrée et la sortie :
 - En cas de profits positifs de court terme, l'entreprise réagit en augmentant la production et les profits.
 - Mais les profits vont attirer d'autres producteurs, qui vont augmenter l'offre de la branche, ce qui va faire baisser le prix de marché.
 - Cela continue jusqu'à ce que les profits diminuent et deviennent égaux à zéro dans le long terme.

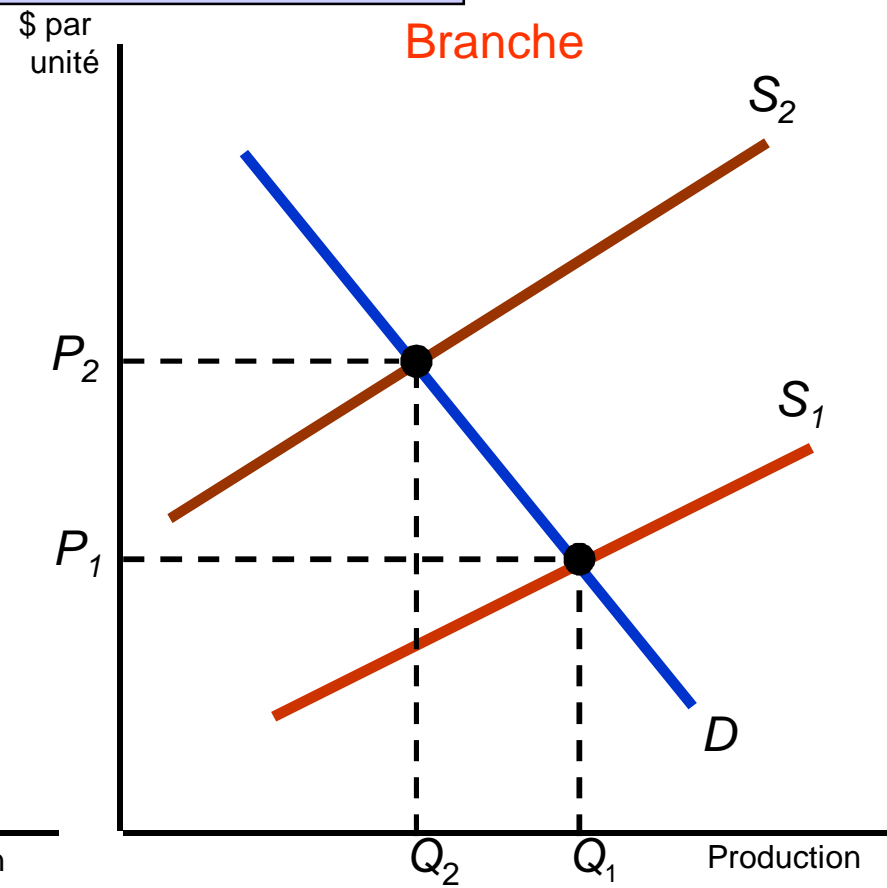
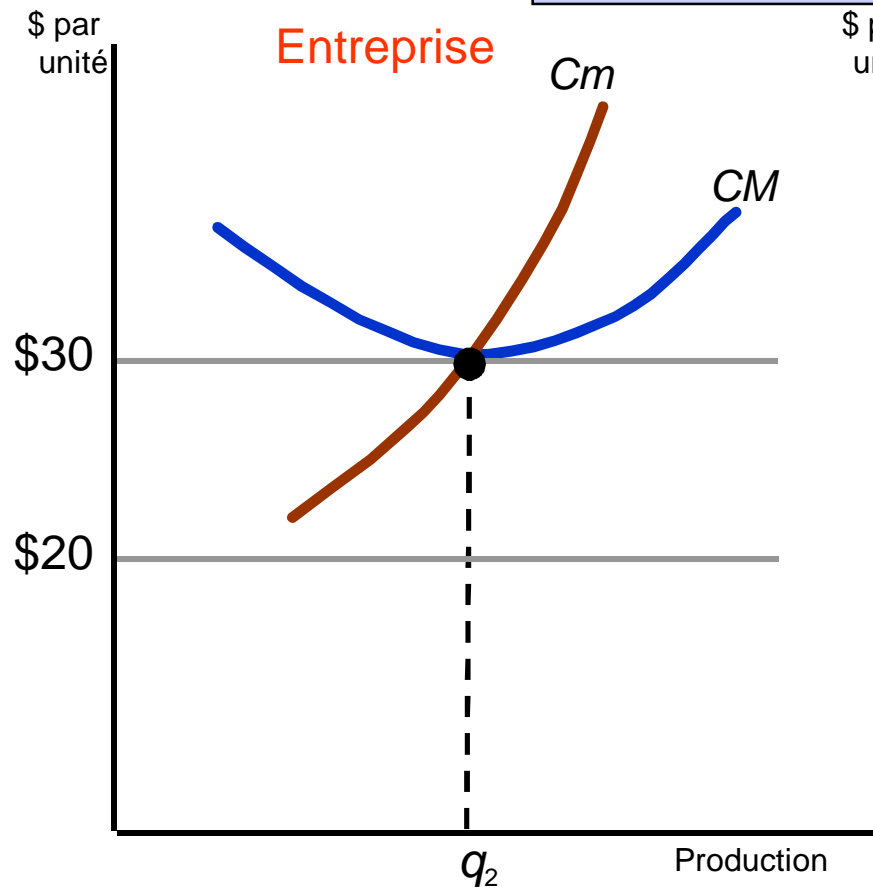
L'offre de long terme : profits

Le profit attire des entreprises. L'offre augmente jusqu'à ce que le profit = 0.



L'offre de long terme : pertes

Les pertes incitent les entreprises à fermer.
L'offre décroît jusqu'à ce que le profit = 0.



L'offre de long terme

1. Toutes les entreprises de la branche maximisent leur profit : $R_m = C_m$.
2. Aucune entreprise n'est incitée à entrer dans la branche ou à la quitter car elles font toutes un profit économique nul.
3. Le prix du bien est tel que la quantité offerte Q_o par les entreprises est égale à celle qui est demandée Q_D par les consommateurs.

L'offre de long terme

1. L'échelle minimale d'efficacité (EME) est la quantité en dessous de laquelle une entreprise en CPP ne produit pas à LT.
2. Une firme entre sur le marché si le profit est positif et produit q tel que $p = C_{mLT}$
3. Une firme n'entre pas sur le marché dans le cas contraire et $q = 0$
4. Elle est indifférente si $p = \min C_{mLT}$ et si elle entre, elle produit $q = EME$

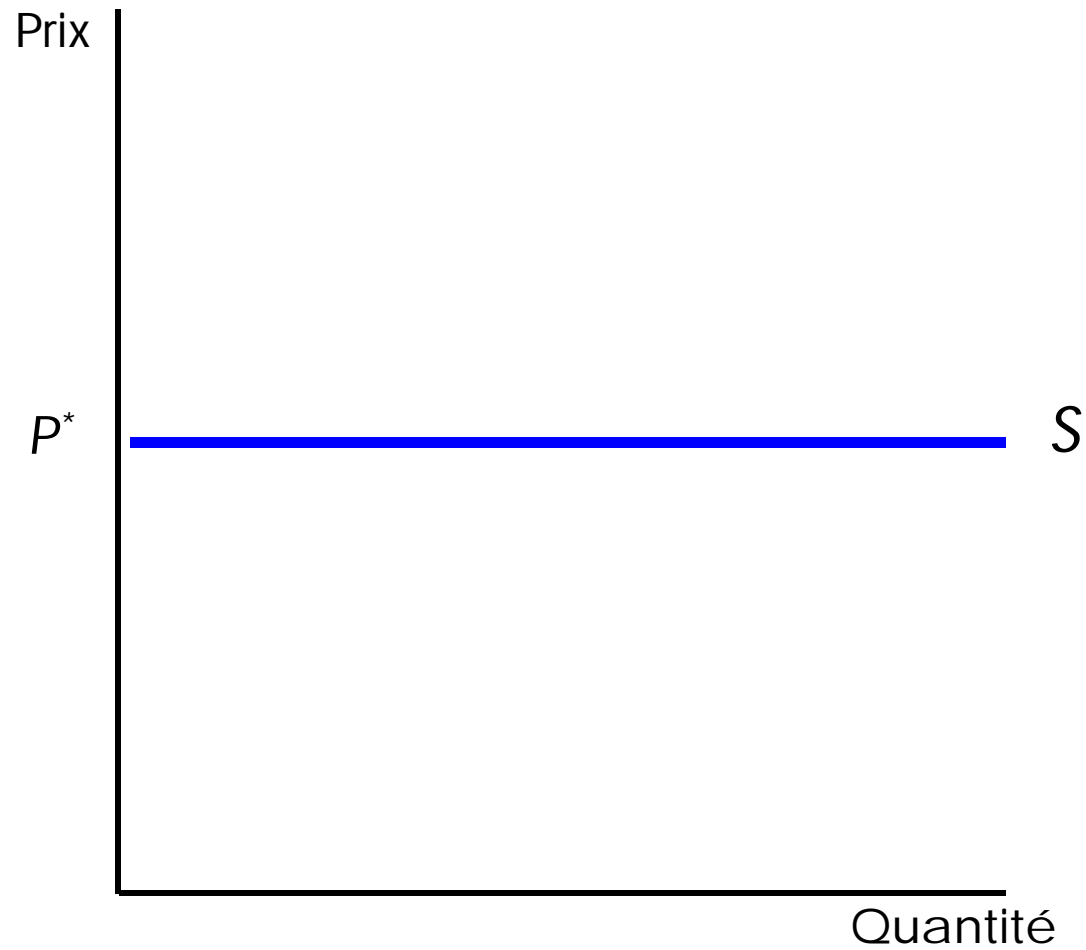
L'offre de long terme

1. Toutes les firmes ont accès à la technologie la plus efficace et ont donc les mêmes courbes de coûts.
2. Si $p < \min \text{CMLT}$ alors $S(p) = 0$
3. Si $p < \min \text{CMLT}$ alors $S(p) = \infty$
4. Si $p = \min \text{CMLT}$ alors $S(p) > 0$ et $S(p) = n \times \text{EME}$ avec n le nombre de firmes actives

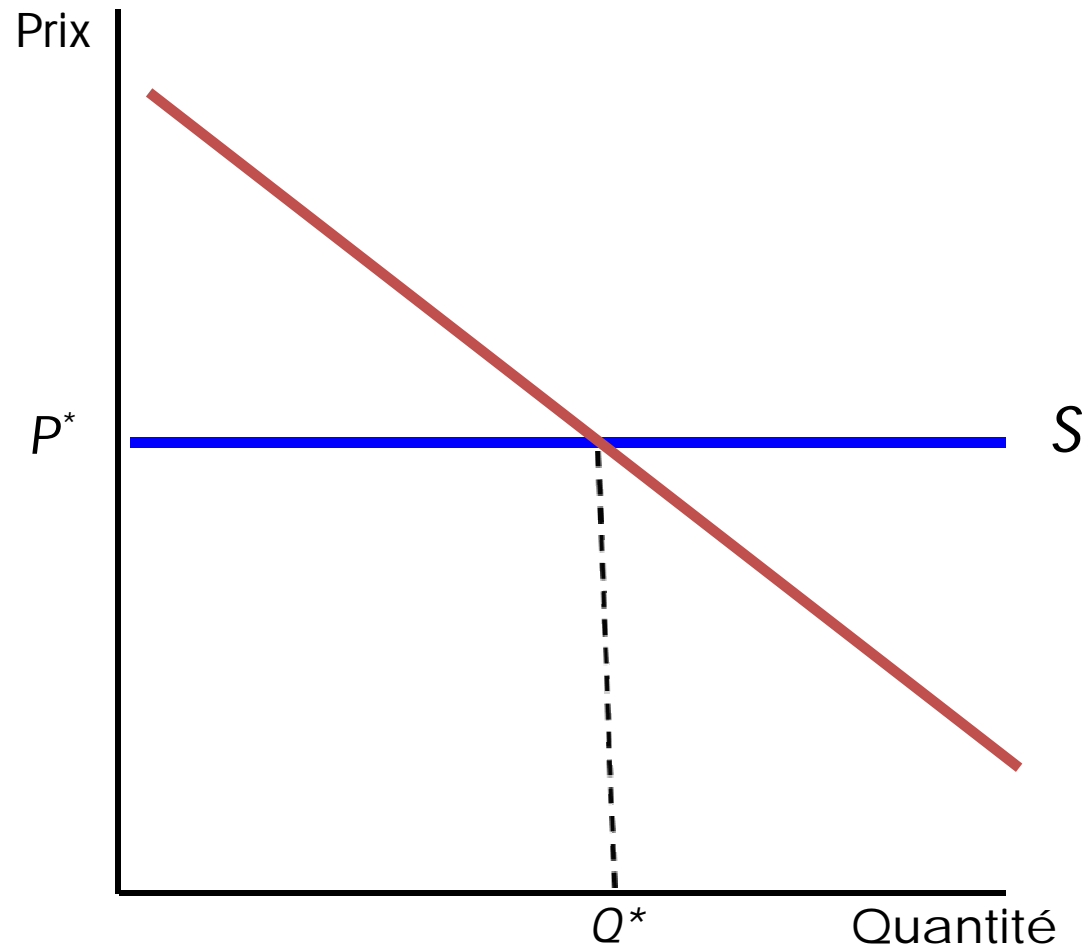
L'offre de long terme

1. Dans ce cas, $S(p)$ est parfaitement élastique et a pour équation $p = \min \text{CMLT}$.
2. Si $p < \min \text{CMLT}$ alors $S(p) = 0$
3. Si $p > \min \text{CMLT}$ alors $S(p) = \infty$
4. Si $p = \min \text{CMLT}$ alors $S(p) > 0$ et $S(p) = n \times \text{EME}$ avec n le nombre de firmes actives

Offre infiniment élastique (LT)



Equilibre de long terme



Principaux résultats

- L'offre de long terme est parfaitement élastique
- Le prix de long terme est égal au seuil de rentabilité (minimum du coût moyen) Sr
- Chaque entreprise produit sont échelle minimale d'efficacité EME
- La quantité produite à l'équilibre est égale à la demande agrégée pour un prix égal au seuil de rentabilité (minimum du coût moyen) $D(Sr)$
- Le nombre d'entreprises est égal à la quantité produite divisée par l'échelle minimale d'efficacité